

## Mortier adhésif Gedimat

Mortier adhésif à base de plâtre et de liants, destiné au collage de complexes d'isolation thermique ou thermo-acoustique utilisés en doublage de mur et pour le collage des plaques de plâtre en conformité avec le DTU 25.42. Usage intérieur.

### Caractéristiques techniques

Poudre de couleur blanche

Haute adhérence

Temps d'emploi : 90 à 120 min

Taux de gâchage : E/P env. 56/100

Consommation : env 2 à 2,5 kg / m<sup>2</sup> de doublage

Température d'emploi : comprise entre + 5°C et + 30°C

Nettoyage des outils et des mains à l'eau.

Conservation : 9 mois en emballage d'origine, fermé, à l'abri de l'humidité en contact direct avec ce sol.

### Supports admis

- Supports maçonnés (briques, béton, béton banché, béton cellulaire) sains, dénués de poussières, graisse ou huile, sans ressuaage d'humidité.
- La planéité des supports ne doit pas présenter un désaffleurement ou des irrégularités de plus de 15 mm.
- Dans le cas d'un support béton banché douteux, gras, pulvérulent, application d'un primaire d'accrochage est recommandé.

### Préparation

Verser l'eau dans un récipient propre.

Verser la poudre progressivement dans de l'eau, puis malaxer de façon à obtenir une pâte assez épaisse.

- Quantité d'eau :

- environ 14l pour 25 kg de poudre

Laisser reposer 10 minutes une fois le mélange préparé.

Avant emploi, le mélange est rebattu légèrement afin d'obtenir une pâte épaisse.

### Application

Application manuelle, soit :

- par bandes d'environ 5 à 10 cm de large, espacées de 30 cm,
- par plots de 15 cm de diamètre, espacés de 30 cm horizontalement et 40 cm verticalement disposés sur l'isolant

ou sur le support : 28 plots pour une plaque de 2,50 / 1,20 m (10 plots au m<sup>2</sup> en moyenne).

- Scarification à l'endroit des plots dans le cas de doublage en polystyrène extrudé ou équivalent.
- Dans le cas d'isolants fibreux, passer au préalable un primaire d'imprégnation (mortier dilué appliqué par bandes).
- Le panneau est appliqué contre le mur à isoler et dressé à l'aide d'une règle

### Règlementaire

Collage de complexe d'isolation thermique et/ou acoustique conformément à la norme NF EN 14496

Etiquetage Sanitaire : Information sur le niveau d'émission de substances volatiles dans l'air intérieur, présentant un risque de toxicité par inhalation, sur une échelle de classe allant de A+ (très faibles émissions) à C (fortes émissions).

